



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DEL2026-094 - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - MODIFICATION DE LA COMPOSITION

Nombre d'élus		
En exercice	Présents	Votants
35	29	33

L'an deux mille vingt-six, le 22 septembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni Salle du conseil municipal en séance sous la présidence de M. Pierre GONZALVEZ, Maire.

Présents :

M. Pierre GONZALVEZ, Mme Florence CHAMBON, M. Alain PARENT, Mme Valérie CANILLAS, M. Denis SERRE, M. Ludovic GERMAIN, M. Christophe OUVIER, Mme Chantal ROUBAUD, M. Philippe ROUX, Mme Valérie BASIN, Mme Elisabeth DELACROIX, M. Eric BRUXELLE, Mme Céline DOUSSOT-MOREL, Mme Sabine PLANEILLE, M. Laurent PAILLET, M. Nicolas VALIENTE, Mme Claire CLARETON, M. Alain OUDARD, Mme Nassera FERRADJI, M. David GALERA, Mme Amandine AUDOUARD, Mme Annie MEYNARD, M. Romain DUFAUD, M. Mathieu BONNET, M. Jamel FATMI, M. François DUCLAUX, M. Roman WIEVIORKA, M. Christian MONTAGARD, Mme Sandra DELAVAL.

Procuration :

M. Gérard GAILLARD à Mme Annie MEYNARD, M. Thierry OLIVIER à Mme Florence CHAMBON, Mme Amélie GHIGO-DIAZ à M. Mathieu BONNET, M. William COURCINOX à M. Romain DUFAUD

Absents non excusés : Mme Brigitte BARANDON, M. Nicolas VALIENTE.

Secrétaire de Séance : Alain OUDARD

La commission consultative des services publics locaux (ci-après « CCSPL ») a été constituée par délibération n°26-033 du 07 avril 2026.

Cette commission, présidée par le Maire ou son représentant, comprend des membres du conseil municipal désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, nommés par le conseil municipal.

En application de la délibération susvisée du 7 avril 2026, la CCSPL de L'Isle-sur-la-Sorgue est composée de 7 membres titulaires issus du conseil municipal répartis comme suit :

- 5 membres de la majorité municipale : Florence CHAMBON, Thierry OLIVIER, Valérie BASIN, Marie LEGARS-LAVAURE, Céline DOUSSOT-MOREL ;
- 1 membre du groupe « L'Isle notre ville » : Roman WIEVIORKA ;
- 1 membre du groupe « Pour L'Isle soyons justes et forts » : Christian MONTAGARD.

S'ajoutent à ces derniers, 2 membres titulaires et suppléants représentants les usagers des services publics, répartis comme suit :

- association SADE : Pierre COGNOLATO (titulaire) et Dominique CATERINI (suppléant)
- association du centre social et culturel La Cigarette : Bruno LAVAURE (titulaire) et Josette HYACINTHE (suppléante).

A la suite du décès de Monsieur Bruno LAVAURE, il est nécessaire de désigner de nouveaux représentants du centre social et culturel de La Cigarette au sein de la CCSPL.

Il est proposé de désigner Madame Josette Hyacinthe en qualité de titulaire (elle était anciennement suppléante) et de désigner Madame Mylène Menras en qualité de suppléante.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1413-1,
Vu la délibération n°26-033 en date du 07 avril 2026 portant création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Vu l'avis de la commission fonctionnement de la commune du 14 septembre 2026,

APRÈS en avoir délibéré, DÉCIDE,

Article 1 : De modifier le membre titulaire représentant l'association le centre social et culturel La Cigarette au sein de la CCSPL, présidée par Monsieur le Maire (ou, à défaut par son représentant, auquel celui-ci aura délégué les fonctions correspondantes). Les autres membres titulaires et suppléants restent inchangés.

Article 2 : De désigner pour représenter le centre social et culturel La Cigarette, Madame Josette Hyacinthe en tant que membre titulaire de la CCSPL et de désigner Madame Mylène Menras en qualité de suppléante.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

L'Isle-sur-la-Sorgue, le 22 septembre 2026

Monsieur OUDARD Alain
Secrétaire de séance

M. Pierre GONZALVEZ
Maire



Publiée le 23 septembre 2026